

## Jeunesse et changement social : vers une action concertée en Algérie

### Youth and social change: towards concerted action in Algeria

**Reçu le: 14/04/2017** **Accepté le:24/09/2020** **publication le : 23/10/2020**

**Tewfik SADOUNI <sup>1</sup> Hassina Tighedine <sup>2</sup>**

<sup>1</sup> Université Abderrahmane Mira - Bejaia, Algérie, *Email* : [sadounitewfik@hotmail.fr](mailto:sadounitewfik@hotmail.fr)

<sup>2</sup> Université Abderrahmane Mira - Bejaia, Algérie, *Email* : [tighedine@hotmail.com](mailto:tighedine@hotmail.com)

#### Résumé:

Les statistiques en Algérie déclare que chaque année 14000 nouveaux mouvements sociaux sont déclenchés en Algérie. En effet, la majorité des mouvements sociaux en Algérie sont encadrés par la catégorie jeune qui revendique la reconnaissance de leurs statuts sociaux et leurs parts de responsabilités dans les décisions de leurs régions en particulier. Mais, Les causes principales de ces déclenchements sont liées toujours aux manques d'information en premier lieu et le manque d'une communication publique en seconde lieu. En effet, le changement social qui vient des mouvements sociaux, a toujours une caractéristique d'un changement brusque. Ce changement peut engendrer des résultats néfastes sur la stabilité sociale et économique de la société. Pour cela, notre communication sera donc accentuée sur le rôle de la concertation publique en amont et en aval dans le contrôle et l'encadrement du changement social en Algérie.

**Correspondent author** :Tewfik SADOUNI, *Email* : [sadounitewfik@hotmail.fr](mailto:sadounitewfik@hotmail.fr)

## Abstract:

Statistics in Algeria declare that every year 14,000 new social movements are launched in Algeria. Indeed, the majority of social movements in Algeria are supervised by the young category which claims recognition of their social status and their share of responsibilities in the decisions of their regions in particular. However, the main causes of these triggers are still linked to lack of information in the first place and the lack of public communication in the second place. Indeed, the social change that comes from social movements always has a characteristic of an abrupt change. This change can have harmful effects on the social and economic stability of society. For this, our communication will therefore be accentuated on the role of public consultation by lover and downstream in the control and supervision of social change in Algeria.

**Key Words:** Algeria; Youth; Consultation; Social change.

## Introduction :

La problématique du changement est susceptible d'être appréhendée de multiples manières. Certains auteurs font appel à des facteurs endogènes ou exogènes ; d'autres, s'interrogeant sur les formes ou les processus, mettent l'accent sur les conflits ou les effets d'agrégation et privilégient une perspective cyclique ou multilinéaire, faite de ruptures ou de continuités... Quel que soit le point de vue retenu, un même constat prévaut : nous avons affaire à un phénomène durable, non à une simple inflexion conjoncturelle, limitée et transitoire. *Les transformations évoquées se traduisant le plus souvent par des modifications de grande ampleur, c'est le destin de la*



*collectivité qui est en jeu et non plus uniquement la situation de chaque individu pris isolément.* (Ferréol & Deubel, 1993).

En effet, en Algérie, les problèmes de transition sociale provoquent plusieurs tensions locales et régionales. Pour cela, nous avons essayé de porter la part de la concertation comme un outil de négociation dans le changement social flexible.

## **1. Corpus conceptuelle et généralité :**

### **Le conflit social**

Dans son aperçu général, le conflit social désigne l'affrontement entre groupes sociaux ou une action de contestation en vue de modifier des règles ou des institutions au sein de la société. En effet, *Le conflit social au travail se définit en tant qu'affrontement entre deux ou plusieurs groupes interdépendants ayant des intérêts réellement ou symboliquement opposés.* (Koutsovoulou, 2016) On distingue les conflits microsociologiques qui ont lieu à l'intérieur d'un groupe, comme ceux qui naissent dans l'entreprise, et les conflits macrosociologiques qui opposent un groupe à l'ensemble de la société. Pour cela, nous pouvons identifier des différents types de conflits selon le thème de la revendication : conflits du travail ou idéologiques, comme les mouvements féministes ou écologiques. Cette action peut prendre la forme d'une grève, d'un défilé ou d'une campagne de presse. Les « nouveaux mouvements sociaux » : cette expression du sociologue Alain Touraine qualifie l'évolution des idéaux de l'action collective dans nos sociétés actuelles. Selon



l'auteur, ils mettent en scène des revendications beaucoup plus culturelles qu'économiques et avec de nouveaux acteurs sociaux comme les femmes, les écologistes ou les homosexuels.

### **1.1. La notion concertation :**

*«La concertation est l'un des termes qui semblent les plus flous dans les écrits des chercheurs comme dans les textes et les propositions des décideurs publics. Certains l'associent à une forme renouvelée de consultation, où le gouvernement conserve toute l'autorité décisionnelle. La consultation n'offre aucune garantie quant à l'ouverture d'un dialogue entre les acteurs et celui qui consulte s'emploie parfois à éviter un débat qui donnerait un pouvoir aux acteurs locaux en leur permettant de se construire une vision commune : ceci constitue une différence majeure avec la concertation. D'autres auteurs associent la concertation à une négociation amputée de tout pouvoir décisionnel. » (Beuret & Al, 2006)*

Une autre définition de la notion de concertation est la suivante : *« Est une forme de rapport d'engagements messagers avant d'être une forme plus ou moins conflictuelle, participative, de résolution de dispute. »(Barret & al., 2003)*

Nous associons pour le concept, souvent, les notions comme conflit, discussion, négociation, décision...etc. Pour cela, la délimitation de la notion de concertation est compliquée.



*« La concertation donc, est un processus continu ou discontinu, visant à élaborer une action commune, souvent basée sur un compromis. La concertation est un processus de négociation mené par des groupes ayant un intérêt divergeant vis-à-vis une ressource, mais dont la coopération est essentielle à l'existence de cette ressource ou les acteurs n'exercent pas leur pouvoir de confiscation. » (Tremblay & Rolland, 2003)*

Pour permettre la prise en compte et l'amélioration de la qualité de l'environnement, chaque personne doit pouvoir tendre vers plus d'autonomie, de responsabilité et de solidarité à l'égard des autres et de l'environnement. Ce qui, dans le même temps, aura comme conséquence de favoriser l'accès à un environnement de qualité pour tous.

Pour cela, un rapprochement entre les institutions étatique d'une part et les citoyens, les entreprises et les associations d'autre part, sera une obligation majeure afin de remédier plusieurs problèmes sociaux, culturels et environnementaux. L'intervention de la concertation comme un moyen de négociation était engendré par plusieurs facteurs dont nous citons :

## **1.2. Action publique et concertation**

Les actions publiques sont devenues, durant les années 1990, un laboratoire des pratiques de la concertation et de participation. La mise en place du processus de concertation autour de l'implantation d'infrastructures, d'urbanisme ou de projets de développement ou



d'un projet lié à la gestion des déchets locale est souvent devenue incontournable, pour des raisons inhérentes à la protection et préservation du milieu naturel.

La nécessité de participation de grand public dans le domaine de la gestion locale et régionale est une évidence. En effet, La charte internationale des droits de l'Homme encourage les initiatives locales pour partager une démocratie participative. Mais avant de suivre cette démarche, il faut bien organiser les actions des acteurs clés dans la société. Cependant, cette organisation commencera par les actions institutionnelles exercées au niveau des collectivités locales ou territoriales, plusieurs démarches sont établies afin d'arriver à prendre une décision finale sur un projet liés à l'environnement ou à la gestion des déchets ménagers.

### **1.2.1. Différentes formes de résolution de problème dans les procédures de l'action publique :**

Les problèmes de l'environnement peuvent être résolus de différentes manières par ceux qui les prennent en charge (les opérateurs), de même que les chefs de projet qui peuvent aussi choisir entre plusieurs modalités de mise en œuvre.

#### **A- La stratégie de fait accompli (est discret) :**

L'opérateur<sup>1</sup> avance le plus ou moins possible, dans les plus grandes discrétions, en pariant que l'opposition des autres sera alors trop faible

---

<sup>1</sup>L'opérateur désigne les acteurs chargés de l'environnement.



pour remettre en question les décisions déjà prises. *C'est-à-dire d'une autre manière l'opérateur avait suffisamment des informations et des procédures à suivre pour la résolution de problème* (Barret & Al, 2012). Par exemple, une requête des citoyens qui revendiquent l'emplacement des poubelles dans les quartiers, ne nécessite pas une coopération de toutes les Directions.

***B- La stratégie communicante (convaincre) :***

L'opérateur orchestre une campagne de communication pour convaincre les acteurs que sa solution ou son projet est le meilleur. Autrement dit, la prédominance de l'opérateur dépend de sa personnalité, son style de communication et son degré d'influence sur les autres. Dans la majorité des cas, nous trouvons que ce sont les experts dans le domaine du projet, qui ont cette stratégie dans l'absence des parties prenantes qui sont fortes dans le même domaine.

***C- La stratégie de lobbying (faire pression) :***

L'opérateur s'appuie sur son réseau de relations pour tisser les alliances avec les autres acteurs clé, autour de sa solution et son projet. Dans le cas où l'opérateur a un projet concerté, c'est-à-dire dans le domaine environnemental, l'implantation d'un espace vert dans une ville qui connaît une densité démographique et urbaniste, il sera obligé de collaborer avec l'acteur du domaine d'urbanisme, l'acteur social (citoyen) et l'acteur économique (entreprise) pour bien vouloir se concentrer sur sa solution et son projet.



***D- La stratégie réglementaire (faire respecter les lois) :***

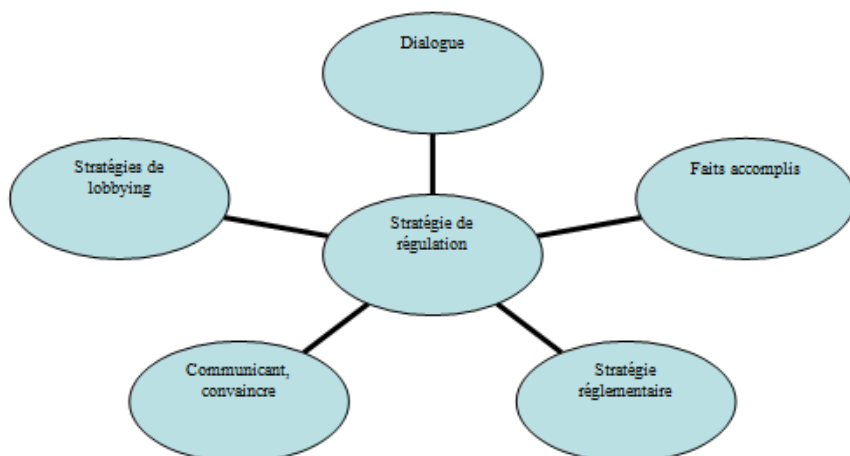
L'opérateur, dans ce cas, s'appuie sur une réglementation existante (ou bien on souscrit une nouvelle) pour résoudre les problèmes. Pour cela, l'essentiel des moyens seront déployés pour que la réglementation soit respectée. Citons comme exemple : Les entreprises qui veulent installer son activité dans un terrain, peuvent élaborer des concertations avec les acteurs sociaux qui s'en chargent de mesurer son degré de respect des lois appropriées au projet et à l'environnement.

***E- La stratégie de dialogue :***

L'opérateur demande une ouverture de dialogue entre les différentes parties prenantes qui se préoccupent du même projet. L'ouverture du dialogue local, régional ou national elle s'effectue selon la réglementation et les démarches fixées par le porteur de décision. Les parties prenantes seront en pragma-dialectique avec un échange d'idée et de plans, afin d'arriver à une résolution de problèmes qui est partagée par les acteurs. Cette stratégie développe un consentement entre les différents acteurs sociaux. Cette procédure permettra aussi de minimiser les rapports conflictuels.



**Figure n° 1 : Stratégie de dialogue et de régulation**



**Source : Réalisé par nos soins à partir de Barret Philipe, guide pratique de dialogue territoriale.**

### **I.2.2. Différents niveaux d'intensité de la concertation :**

La concertation a pour finalité d'offrir un espace d'expression des intérêts parfois divergents des acteurs, de faciliter les points de rencontre entre ces différents intérêts, d'améliorer le projet ou de faire émerger de nouvelles propositions qui pourront être prises en compte lors de l'élaboration du projet. Processus dynamique et



évolutif, la concertation comporte les différents niveaux d'ambition suivants :

### 1- Information :

Elle consiste à présenter le projet aux autres parties prenantes. La relation est à priori à sens unique entre l'animateur et les autres parties. Néanmoins, Cette étape peut intervenir aux différents stades d'un projet lié à l'environnement ou aux déchets ménagers, et sous des formes diverses.

L'information constitue une étape essentielle d'une démarche de concertation. Elle contribue à donner les moyens à tous de comprendre la démarche et ainsi d'y participer en connaissance de cause. Elle répond à un principe de transparence et constitue ainsi une condition sine qua non qui doit être respectée.

L'information c'est donner des éléments à la population concernée (partie prenante) sur les projets à venir ou en cours. *L'information doit être **complète, claire et compréhensible** par tous. Elle doit être sincère et objective vis-à-vis du public informé. Donner une information, c'est donner du pouvoir. Ainsi, informer quelqu'un c'est lui donner la possibilité d'agir* (RARE, 2005). L'information est diffusée par plusieurs méthodes parmi eux, nous citons : Le bulletin d'information, Brochure de présentation du projet, Site Internet, Articles de presse, réunions.



La phase d'information pour les parties prenantes précède la phase de débats, avec notamment la diffusion du dossier du maître d'ouvrage.

## **2- Consultation :**

La consultation est un recueil d'avis et d'attentes de bénéficiaires ou d'utilisateurs d'un projet, et ce, par le biais d'une procédure obligatoire (type questionnaire) ou volontaire (type entretien). Elle peut intervenir en amont du projet, ou en cours, pour vérifier certains choix et orientations. Elle n'implique pas nécessairement un retour sur la prise en compte des avis de la part de la collectivité.

La consultation est un processus par lequel les décideurs demandent l'avis des autres parties prenantes afin de connaître leurs opinions, leurs attentes et leurs besoins, à n'importe quel stade de l'avancement d'un projet.

*La consultation se caractérise par une demande d'avis des acteurs concernés par un projet en débat ou sur une question concrète....Le décideur organise, seul, la consultation (échéancier, questionnement, conclusions), qui peut être orale, écrite, électronique... Ses résultats permettent de mesurer le positionnement des différents acteurs sur une question précise...Participer à une consultation ne rend pas pour autant le citoyen ou l'utilisateur coauteur de l'action. (concertation, 2012)*



### **3- Dialogue :**

*Le dialogue vise la compréhension mutuelle entre les acteurs ou les parties prenantes par l'échange direct. Il facilite la construction d'un sens commun et constitue pour le citoyen une opportunité de participation. Toutefois, il ne peut capter l'ensemble d'une population concernée par un projet, car il est relativement contraignante (CRNPDD, 2010).*

Le dialogue permet pour les parties prenantes de se positionner par rapport à l'idée principale de projets, en effet, les participants bénéficient des interventions des autres et de leurs interventions afin de compromettre sur les objectifs voulus. Le dialogue peut prendre plusieurs séances afin de se mettre en accord entre les différentes parties.

### **4- Coproduction :**

La coproduction c'est en fait, de donner la possibilité pour les acteurs de participer à l'élaboration concrète d'un projet d'une analyse collective d'une problématique.

Elle nécessite une participation active, tout le long du projet, d'un public compétent (donc ciblé et peu nombreux) et une forte implication des acteurs ou des représentants des acteurs. Elle peut aller jusqu'à la codécision du projet, du programme ou du plan. Ces différents niveaux de concertation, cumulatifs entre eux, expriment



bien qu'il n'existe pas un modèle de concertation. La concertation est fonction du volontarisme politique et des réalités du territoire.

Ce processus passe par des points d'étape réguliers pendant lesquels les acteurs qui activent ou les parties prenantes, décident de valider certaines étapes du projet et de poursuivre son élaboration.

## **2. Cadre théorique du changement social (théorie occidentale) :**

*« La société industrielle avait été marquée par la révolution technologique, qui s'est accompagnée de l'industrialisation et de l'urbanisation massives, résultant du transfert de la campagne à la ville d'énormes quantités de populations et de leur concentration autour des manufactures d'abord, puis des usines toujours plus grandes. Dans sa phase la plus avancée, l'industrialisation se continue par l'automatisation, dont les effets se font maintenant sentir dans certains secteurs de travail qui avaient été en bonne partie épargnés par l'industrialisation, comme par exemple le travail dans les bureaux et l'enseignement. » (Rocher, 1973)*

Le changement social a commencé dès l'arrivée de la société complexe ou ce que EMILE DURKHEIM appelé la solidarité organique. A cause du développement massive des moyens industriels et le développement exponentiel de la technologie, le problème du changement était passé d'une façon brusque d'où sa maîtrise était limité ou parfois impossible. Le changement vécu dans les sociétés



occidentales était un changement lié en premier degré à l'industrialisation.

« *La nouvelle société en voie d'élaboration se situe certainement dans la ligne d'évolution de la société industrielle. Mais en même temps, elle dépasse celle-ci et va si loin qu'on peut à juste titre parler d'une nouvelle société. On a tenté de qualifier cette nouvelle société de diverses façons : on l'a appelée Société de Masse, faisant référence particulièrement à l'impact des techniques modernes de communication de masse; on l'a surnommée Société de Consommation, par opposition à la Société de Production qu'était la Société Industrielle ; Herbert Marcuse l'a appelée Société Industrielle Avancée, dans la critique sévère qu'il en a faite* »(Marcuse, 1964); « *le sociologue français Alain Touraine parle à la fois de Société Programmée et de Société Postindustrielle.* »(Touraine, 1969) Chacune de ces expressions fait référence à un trait particulier de la nouvelle société, qu'on peut considérer comme plus ou moins dominant, ou du moins comme très accentué.

Quel que soit le nom qu'on donne à la nouvelle société, on s'accorde généralement à y reconnaître une **bureaucratization** de plus en plus **généralisée**, en même temps qu'un refus de la bureaucratization et de ses conséquences. C'est ainsi que, par exemple, l'économiste américain Galbraith a abondamment décrit la forme et la fonction de ce qu'il appelle les technstructures dans la société contemporaine, « *c'est-à-dire l'organisation de type bureaucratique qui en est venue à*



*remplacer l'entrepreneur capitaliste dans tous les secteurs de pointe de la production économique.* (Galbraith, 1986) Mais en même temps, d'autres chercheurs, comme Whyte, ont illustré les irrationalités et les menaces de l'organisation et de « *l'homme de l'organisation* », (Whyte, 1959) pendant que d'autres, comme Marcuse, soulignaient le rôle aliénant de l'organisation pour l'homme.

### **2.1. Guy ROCHER et les étapes classiques du changement :**

Si l'on fait abstraction des réflexions des métaphysiciens sur ce thème, tels Jacques-Bénigne Bossuet ou Friedrich Hegel qui y voyaient la main de Dieu ou la manifestation de l'Esprit en marche, les conceptualisations proposées ont été longtemps influencées par le courant positiviste et ses différentes variantes (dont le scientisme et l'évolutionnisme). Cela a donné naissance, tout au long du XIXe siècle, à des analyses fondées sur l'historicisme (Karl Marx), le constructivisme (Auguste Comte) ou le déterminisme (Émile Durkheim).

Plus près de nous, les écrits des sociologues proches de la tradition fonctionnaliste témoignent d'une ambition similaire, la société étant définie comme une structure en équilibre au sein de laquelle chaque élément contribue au maintien de l'ensemble (Ferréol, sous la direction de, 1994)



Selon ROCHER Trois sources de tensions sont plus particulièrement remarquables, lorsqu'on tente de saisir les réactions de l'homme devant le changement. Tout d'abord, **l'idéologie du changement**, comme toute autre idéologie, ne peut pas être **partagée** par tous. De sa nature, l'idéologie est un principe de division en même temps qu'elle est un principe de solidarité. Toute idéologie cherche à créer une communion à l'intérieur d'une communauté, mais en même temps elle distingue et oppose ceux qui appartiennent à un Nous et ceux qui en sont exclus. C'est une des lois sociologiques les mieux établies que la société ne change jamais tout entière en même temps.

Une société se transforme selon un rythme brisé, par pièces détachées, le changement gagnant petit à petit des couches successives de la société. Dans ce processus, l'idéologie est un des plus importants facteurs. Mais elle contribue précisément à figer les oppositions entre les tenants du changement et ceux qui s'y opposent, ou encore entre ceux qui favorisent une orientation particulière et ceux qui appuient d'autres projets d'avenir.

En second lieu, **le changement et l'idéologie du changement** rencontrent des **résistances** en chacun de nous. Il y a toujours une part de nous-mêmes qui cherche un port stable d'attache, un point d'ancrage qui soit ferme. Même ceux qui se croient et se disent les plus engagés dans l'idéologie du changement sentent le besoin de trouver quelque part un appui stable qui, à la manière du levier, leur permette de soulever ou de faire basculer le monde.



Enfin, l'idéologie du changement porte en elle-même un certain nombre de **contradictions**. Pour n'en mentionner qu'une ou deux, il est remarquable qu'elle s'attaque à presque tous les absolus et qu'elle cherche à les relativiser, en érigeant en nouvel absolu le changement lui-même. Ou encore, on voit l'idéologie moderne, d'une part, s'opposer à la rationalité de l'organisation bureaucratique et réclamer, d'autre part, une société plus rationnellement planifiée.

À côté de ces trois sources de tensions, il y a **un aspect positif** qu'il faut ajouter et qui peut être source d'espérance, à savoir que l'idéologie du changement fournit malgré tout le principal cadre mental de référence auquel tous nos contemporains peuvent se rapporter dans leurs dialogues. Nous pouvons mettre sous les mots des réalités différentes ; nous pouvons parler de changement et l'entendre dans des sens très divers. Il n'en demeure pas moins que le sujet principal de la discussion entre les hommes de notre temps se situe toujours à l'occasion du changement, au sujet du changement et par rapport au changement. En ce sens, l'idéologie du changement nous offre un certain point de ralliement, ou à tout le moins un point de convergence autour duquel se constituera peut-être une nouvelle unité que l'humanité n'avait pas connue depuis la période médiévale. Car, qu'on le reconnaisse ou non, l'homme contemporain, assoiffé de liberté, d'autonomie et de pluralisme, demeure toujours hanté, et peut-être plus que jamais, par le grand rêve de l'unité humaine.



## 2.2. Michel CROZIER et les zones d'incertitudes

Michel Crozier de même a élaboré des études sur les actions collectives dans les entreprises et les organisations. Crozier comme objectif de départ le phénomène bureaucratique en élaborant une théorie générale des systèmes culturels contemporains.

Dans son premier ouvrage **le phénomène Bureaucratique** » paru en 1963, Crozier Mit en question l'idée de la rationalité radicale ou absolue dans les entreprises en montrant que certaine rigidité qui fait de système organisationnel incapable de se corriger en fonction de leur erreurs.

Ce système appliqué dans les organisations « *développe des relations de pouvoir parallèles qui résulte de ce qu'il est impossible d'éliminer toutes sortes d'incertitudes à l'intérieure d'une organisation* (Crozier, 1969)

Ce que CROZIER appelé les zones d'incertitudes, il va dès lors porter son attention sur les stratégies qu'au sein de ces relations entre les travailleurs de même organisme, les acteurs mettent en œuvre en vue d'atteindre leurs objectifs.

Afin de remédier ces conflits qui se développent au sein des entreprises il faut que « *toute entreprise collective repose sur un minimum d'intégration des comportements des acteurs sociaux ayant des objectifs différents. L'intégration peut se faire par la*



*contrainte, la manipulation ou la négociation (le contrat) dont la ressource fondamentale est l'incertitude. (Idem, Crozier. 1969) »*

Pour Michel CROZIER, « *L'acteur n'existe pas en dehors du système qui définit la liberté qui est sienne et la rationalité qu'il peut utiliser dans son action. Mais le système n'existe que par l'acteur qui seul peut le porter et lui donner vie, et qui seul peut le changer.* » (Idem, Crozier.1969).

### 2.3. Alain TOURAINE, L'action sociale et institutionnelle

Alain TOURAINE connu par ces analyses sur les mouvements ouvriers et les mouvements sociaux, il a constaté que pour qu'une action sociale ne soit pas établie que par le rassemblement des trois principes à savoir:

- **Identification** de leurs actions : L'identité de l'action est « *la définition de l'acteur par lui-même.* » (Touraine,1984) C'est-à-dire qu'une action sociale et institutionnelle ne peut être établie que par une identification consciente ;

- **Détermination de l'opposition** : Chaque action organisée entre les acteurs, doit déterminer l'opposition ou l'adversaire pour tracer et viser les moyens et les techniques organisationnelles pour les confondre ;

- **Totalisation** : Il n'existe aucune action sociale qui se définisse seulement par une identification ou opposition, mais par une



totalité des actions. Il faut entourer cette action par plusieurs entités historiques.

Afin d'aboutir une action dans les organisations de la société il faut que les animateur de l'action précisent les trois principes. L'apparition de nouvelles actions sociales dans le domaine environnementale nécessite une planification institutionnelle et une organisation sociale pour réaliser les objectifs compromis entre les parties prenantes de la même société.

Touraine explique l'historicité de la société en utilisant deux concepts fondamentaux dans les actions sociales et les mouvements sociaux

### **3. Comprendre le changement social en Algérie :**

#### **3.1. La transition tradition/modernité dans la société algérienne**

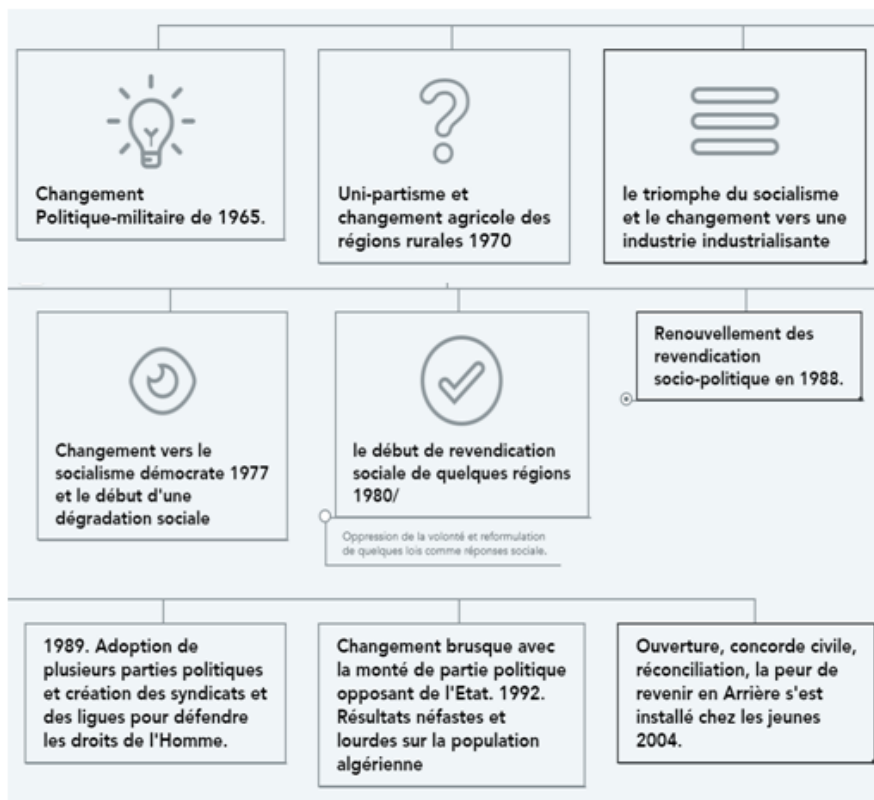
La première distinction de la société algérienne est bien conçue par l'écart de la tradition et la modernité. Ces deux phénomènes laissent la transition ou le changement social déroule d'une façon contradictoire voire opposante. C'est-à-dire, comme il affirme Michel Crozier dans ces travaux sur l'organisation des entreprise « l'analyse stratégique », avec le concept de cercle vicieux ou les ouvriers devront s'affronté à cause de l'apparition des nouvelles règles qui réforme ou parfois illumine les anciennes. En effet, la jeunesse algérienne s'est trouvée confrontés à d'autre société industrielle tout en laissant une marge importante entre la génération de postindépendance et celle



d'aujourd'hui. Plusieurs tentatives de changement ont été délaissées par faute de primat de traditionnel sur le moderne. La peur du changement est parmi les obstacles majeurs de cette époque. Plusieurs dialectes nous soupçonnent de les révéfier tels que celui de la montée des intégristes et leurs rapports avec le changement brusque non voulu. En effet, L'Algérie a connu plusieurs changements qui n'ont pas aboutis à leurs résultats escomptés tels que les événements de 1980 et ceux de 1988. Ce dernier de l'ordre social et politique à abouti à une ouverture de scène politique algérienne et l'intégration de l'Algérie dans le marché libre. Pour cela, la scène sociale de l'Algérie s'est préparée aux changements brusques hélas avec des résultats que nous placerons d'inattendu et d'effet pervers. Mais, les observations qui nous mises à entreprendre c'est ceux relatif à la courte mémoire du peuple algérien. Autrement dit, le non prise en considération des événements du passé pour passer au-delà de complexe du changement. Nous avons pu schématiser la dialectique historique sur l'élargissement de l'écart historique entre les changements sociaux voulus en Algérie.

**Figure n° 2 : l'écart historique des changements en Algérie.**





Source : réalisé par nos soins.

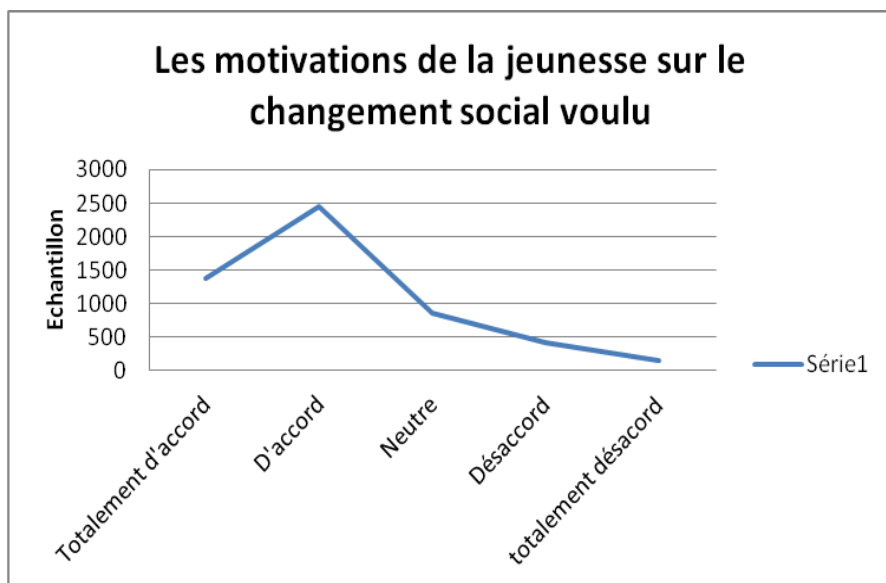
### 3.3. L'avènement des mutations technologiques

Avec l'avènement de tas d'information médiatique soit à partir des médias télévisé, soit avec les réseaux sociaux, la jeunesse algérienne a adopté un comportement virtuel agrégé dans la réalité. En effet, le changement radical que l'Algérie a connu dans le développement des nouvelles technologies d'information et de communication a donné des résultats sur la volonté de la jeunesse dans le changement sociale. En effet, avec l'échelle de Likert les



motivations des jeunes vers un changement voulu est observé avec une importante variable d'accord.

**Figure n° 3 : Motivation de jeunesse et changement social en Algérie**



Source ; Résultats d'enquête par questionnaire 2017.

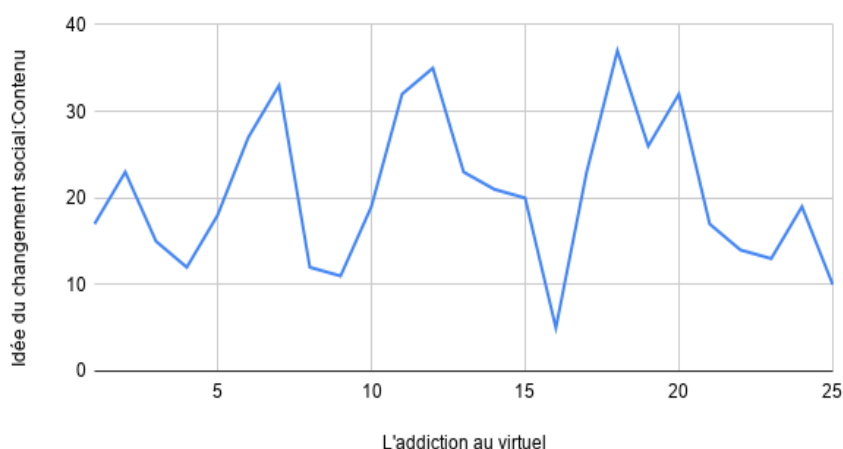
L'hypothèse de la dépendance entre les deux variables réseaux sociaux et motivations (volonté) du changement chez les jeunes algériens est totalement liée. En effet, avec l'ouverture du champ médiatique et l'important taux d'addictions au virtuel, l'idée du changement social apparue dans plusieurs profils numérique. En effet, le jeune algérien est devenu un acteur numérique ce qui lui donne la chance d'être aux découvertes des menaces qui lui sont assignés. Avec l'apparition des RSN, la liberté d'expression est devenue au porté de quelques jeunes associés de diffusion de l'information. L'addiction au



virtuel ; malgré ses effets négatifs selon les psychologues et les experts en la matière mais elle a donné des résultats sur la volonté du changement social en Algérie. L'effet inattendu est devenu réellement observable. De ce fait, sur quelques analyses sur quelques pages activiste en Algérie, nous avons récolté l'idée que les contenus en relations au changement se développent d'une région à une autre.

**Figure n° 3 : Le virtuel et contenu publié en relation aux changements social en Algérie.**

Idee du changement social:Contenu par rapport à L'addiction au virtuel



Source : résultats d'enquête 2017.



### **III.5. Les paradoxes socioculturelle et comportementale**

L'augmentation des préoccupations de l'individu dans la société, le développement de la technologie, l'évolution du mode de consommation et la diminution de concept de l'espace publique, l'ouverture de l'espace numérique ont engendré le problème de changement de comportement des individus à l'égard de leur environnement socioculturel.

Ainsi, la complaisance de la population sur les pouvoirs publics pour la résolution des problèmes liés aux mauvaises gestions et à la gouvernance locale et régionale est devenue une surcharge remarquable sur tous les acteurs sociaux. L'idée du changement social ressuscité par quelques politiciens n'ont pas aboutis pour cela, d'après quelques analyse sociologique, le changement social devint un préoccupation citoyenne de premier niveau. Mais, nous restons toujours dans la condition et le dicton « si on va pas réussir » cette idée inflige les porteurs de changement d'établir une concertation social afin de trouver des solutions en amont et en aval de n'importe quelle action sociale donnée. Ces facteurs sont parmi plusieurs qui ont engendré la dégradation de l'environnement urbain et le milieu de vie et la ville en générale.

### **4. Concertation et changement : vers les recommandations des acteurs en Algérie**

Nous avons synthétisé quelques recommandations des acteurs, sur l'information, la communication, la consultation et la concertation. (ICCC).

#### **1. Sur le plan d'information**

- Implantation des bureaux d'information dans le secteur publique ;



- Modification de style de diffusion de l'information par l'usage des technologies d'information et de communication récentes ;
- Encouragement des correspondances administratives sur toutes les directions de la commune et de la wilaya ;
- Établissement des plans trimestriels sur les projets ;
- Élargissement des plans d'information pour tous les acteurs de la société, y compris les citoyens ordinaires.

## **2. Sur le plan de communication**

- Établissement d'un plan de communication interne au sein de la collectivité locale ;
- Établissement d'un plan de communication
- Participation des acteurs dans les communications les changements et les plans communs attendus ;
- Implantation des bureaux de communication et lancement des recrutements sur les chargés de communication.
- Réactualisation de diffusions avec les mises à jour des contenus de sites et des pages sponsorisée

## **3. Sur le plan de consultation**

- Ouverture du champ de consultation publique;
- Participation des acteurs dans le processus de consultation pour la durabilité des décisions ;
- Invitations précises sur les plans à long et à court termes de tout acteur jugé nécessaire dans le processus de consultation (experts)

## **- Sur le plan de concertation**

- Participation de tous les acteurs dans l'élaboration du processus de concertation ;
- Ouverture d'un service public de concertation dans la ville de Béjaïa ;
- Propagation de la culture de concertation ;



- Implication des citoyens dans le processus de concertation

-

## Conclusion

La couverture d'un territoire communal par une seule direction ou un seul service apparaît comme une surcharge pour les collectivités locales.

Pour cela, l'intervention d'autres acteurs de la société est exigé et primordiale. En effet, cette intervention est encadrée par les autorités compétentes.

En effet, les types d'acteurs impliqués dans un processus de concertation sont divers. Et comme réponse à la question «qui participe ? » ou « avec qui concerter? » la littérature scientifique répond de manière confuse. D'après la littérature scientifique abordant le sujet de la concertation et de la participation, les acteurs peuvent être classés de multiples manières, en fonction de leur rôle dans le système en question ou de leur pouvoir d'action dans celui-ci. Il peut s'agir d'individus isolés ou organisés en groupes.

Mais, d'une façon générale la participation des citoyens dans un processus de décision peuvent donner un avantage pour les pouvoirs publics de réagir d'une façon avancée et d'éviter les retards dans leurs réalisations. Pour cela, l'encouragement législative de la concertation en Algérie est devenue primordiale pour éviter les conflits sociaux et le soulèvement citoyen.

## Bibliographie:

Barret, P., & Al. (2012). *Guide pratique du dialogue territoriale*. Paris: L'Aube.



Barret, P., BEURET, J., Billette, C., Douillet, R., Guihéneuf, P., DZIEDZICKI, J., et al. (2003). *Concertation et médiation pour l'environnement et le développement durable*. Paris: Fondation de France.

Beuret, J.-e., & Al. (2006). D'une scène à l'autre, la concertation comme itinéraire. *natures, Sciences et société* , 14, 30-42.

concertation, G. m. (2012). Paris, France.

CRNPDD. (2010). *La concertation dans la conduite d'un plan, Climat, énergie territoriales*. France.

Ferréol, G., & Deubel, P. (1993). *Méthodologie des sciences sociales*. Paris: Armand Collin.

Galbraith, J. K. (1986). *Le nouvel Etat. Essai sur le système économique américain*. (J.-L. Crémieux-Brilhac, & M. Le Nan, Trads.) Paris: Gallimard.

Koutsovoulou. (2016). Conflits sociaux. (Dunod, Éd.) Gérard Valléry éd., *Psychologie du Travail et des Organisations: 110 notions clés* , 132-135.

Marcuse, H. (1964). *L'Homme unidimensionnel. Essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*. (M. Wittig, Trad.) Paris: Edition de minuit.

Michel, C. (1969). *Le phénomène Bureaucratique*. Paris: Seuil.



RARE, G. d. (2005). Objectif développement durable  
Comprendre, Agir sur son territoire.

Rocher, G. (1973). Le quebec en mutation. *Hurtubise , VIII*, 207-221.

Touraine, A. (1969). *La société Postindustrielle*. Paris: Edition Denoel.

Touraine, A. (1984). *Le retour de l'acteur*. Paris: Fayard.

Tremblay, D.-g., & Rolland, D. (2003, 04 24). Concertation model et perspective. (U. d. Quebec, Éd.) *chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie de savoir* , p. 9.

Whyte, W. W. (1959). *L'homme de l'organisation*. Paris: Plon.

